



ffgolf[®]
entreprises

VADEMECUM

2017

ffgolf[®]
entreprises

Licence 2017
Cap sur la Ryder Cup



Demandez
votre licence 2017 !

La Ligue de Golf des Pays de la Loire est aussi sur :



VADEMECUM 2017

SOMMAIRE

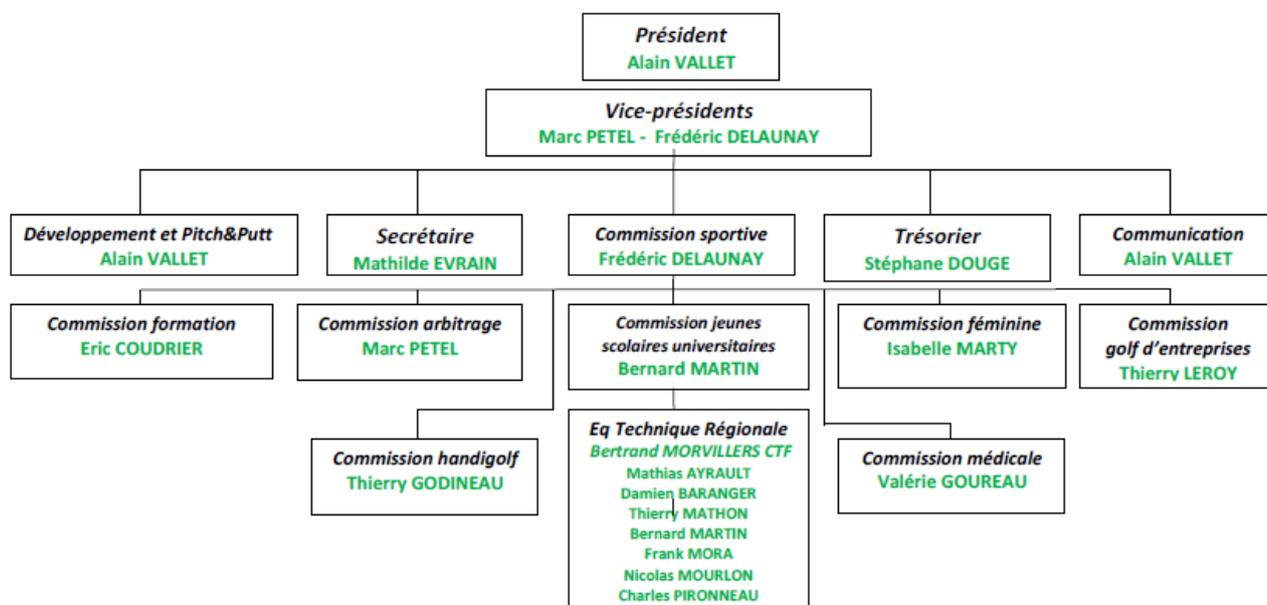
Organigramme de la Ligue de Golf des Pays de la Loire et Commission G.E.....	3
Résultats sportifs 2016	4
REGLEMENT GENERAL DU GOLF D'ENTREPRISES	5
Adhésion à la FFG pour les clubs.....	6
Participation aux compétitions du Golf d'Entreprises	7
Conditions pour les associations.....	6
Conditions pour les joueurs	6
Déroulement des épreuves.....	7
Condition de l'épreuve	8
Consignes particulières.....	10
REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES DE LIGUE	12
Qualification Coupe de France par équipe	13
Qualification Championnat de France P&P.....	14
Coupe de l'Ouest	15
Championnat individuel brut	16
Qualification Championnat Fédéral Individuel Coupe des Présidents.....	17
Championnat de Ligue des divisions 1,2,3,4 et 5	18
Composition des équipes par division de Ligue.....	22
Championnat départemental	23
CAHIER DES CHARGES POUR LES DIRECTEURS DE GOLF	24
CONSIGNES D'ORGANISATION DES MANCHES DE CHAMPIONNAT GOLF D'ENTREPRISES DE LIGUE.....	25
Pour les Associations Sportives en charge du Recording.....	26
Le Développement du Golf d'Entreprises.....	28
Annexes :	
Calendrier général GE	31
Tableaux des rencontres des divisions 1, 2, 3, 4 et 5	32

LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE



ffgolf®

ORGANIGRAMME DE LA LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE



COMMISSION GOLF D'ENTREPRISES DE LA LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE :

De gauche à droite :

- **Thierry LEROY** – Délégué de Ligue pour le Golf Entreprises – Membre du comité directeur de la Ligue de Golf des Pays de la Loire,
- **Thierry CHEVALIER** – Membre de la commission – Responsable du Golf Entreprises au Comité Départemental 44,
- **Thierry MOREAU** – Membre de la commission – OEC.



Invité permanent : Alain SUZINEAU – Responsable du Golf Entreprises au Comité Départemental 49

RESULTATS 2016

Compétitions	TROPHEES
Championnat de France de P & P	Champion de France : 2F OPEN 49 8 ^{ème} place pour l'AS CM Nantes
Championnat Fédéral Individuel et par équipes	3 ^{ème} place en Brut pour la Ligue 3 ^{ème} place homme : Yann CONAN
Participation à la Coupe de France Golf Entreprise Golf de la Valdaine - Montélimar	2F OPEN 49 (15 ^{ème}) SGTD Total Donges (Cut manqué)
Championnat individuel de Ligue Compétition Strokeplay Brut	Yann CONAN (EXEIS) Margot IVANOFF (ASGEN)
Champion de Ligue par équipe Compétition Strokeplay Net	2F OPEN 49
Coupe de l'Ouest Golf de St Jean de Monts	Victoire des Pays de la Loire face à la Bretagne
Coupe des Présidents de Ligue Golf de l'Ile d'Or - Scramble à 2	Equipe Ligue (A. Vallet / F. Delaunay) en Brut Equipe ASAA Alcatel en Net
Championnat ligue 1 ^{ère} division	2F OPEN 49
Championnat ligue 2 ^{ème} division	ASGEN
Championnat ligue 3 ^{ème} division	ASPTT et AIRBUS Nantes
Championnat ligue 4 ^{ème} division	ASAA Alcatel et ASMN Nantes CSAD Angers et ST Golf Le Mans
Championnat ligue 5 ^{ème} division	ASPTT et CSAD Angers 2F OPEN 53 et 2F OPEN 49
Championnats Départementaux CD 44 CD 49	AS FAMAT sur zone Ouest AS PGA Angers sur Zone Est





REGLEMENT GENERAL DU GOLF D'ENTREPRISE

Ce règlement général est complété par le règlement particulier de chacune des épreuves.

Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général.

ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS G.E.

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES : A. S.

Sont reconnues Associations Sportives d'entreprise, les associations sportives loi 1901 d'entreprises publiques ou privées.

Pourquoi adhérer à la **ffgolf** ?

Pour délivrer la licence qui est obligatoire et exigée sur tous les équipements de golf.

Pour que les Associations G.E. puissent participer aux épreuves fédérales et/ou de Ligue.

Pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'une couverture d'assurance individuelle accident incluse dans la Licence FFG (*nouveauté 2016*) en plus de la responsabilité civile du joueur pour les dommages causés à autrui.

Comment adhérer à la **ffgolf** ?

En demandant à la ffgolf ou à votre Délégué de Ligue, un dossier d'adhésion qui devra être retourné pour avis à votre ligue régionale d'appartenance accompagné des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts conformes au droit des associations (loi 1901).
- Ces statuts doivent mentionner l'appartenance des membres de l'A.S. au personnel de l'entreprise ainsi que la définition de ses ayants-droits (retraités de l'entreprises, conjoint/concubins, enfants, etc...).
- Un extrait K.BIS de l'entreprise.
- La liste des membres de son comité de direction.
- Une photocopie du récépissé de déclaration en préfecture de sa création et de sa publication au journal officiel sous son titre actuel.
- La désignation et le nombre de membres de chaque section sportive ainsi que le nom du responsable de la section golf.

Il est aussi possible d'adhérer à la FFG en tant que section directe d'un **Comité d'Entreprise** ou en tant que **Section Territoriale d'Entreprise** (STE) pour les grandes entreprises ou administration nationale qui dispose d'une Association Sportive unique au plan national. Les formalités administratives d'affiliation à la FFG sont différentes dans ces 2 cas.

Me solliciter pour toute précision sur les affiliations

Pour mémoire, la ligue de Golf des Pays de la Loire regroupe 5 départements : **44, 49, 53, 72, 85.**

Pour tout renseignement :

Thierry LEROY – Délégué de Ligue - Golf Entreprises

40 rue du Moulin des Carmes

44300 NANTES

☎ : +336 82 89 05 09

Courriel unique ✉ : thierry.leroy@creditmutuel.fr

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

GOLF D'ENTREPRISES

CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Epreuves réservées aux associations sportives d'entreprises affiliées à la FFGolf

LE JUMELAGE ENTRE 2 ASSOCIATIONS N'EST PAS AUTORISE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LES COMPETITIONS DE LIGUE

Mardi 28 Février 2017

auprès du délégué Golf d'Entreprises de la ligue, concrétisée par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre de la ligue de golf des Pays de la Loire de **40 € par équipe engagée** (*tarif inchangé depuis 2012*) pour participer à toutes les compétitions organisées par la Ligue de Golf des Pays de la Loire à l'adresse suivante :

Ligue de Golf des Pays de la Loire 9, rue du Couëdic 44000 NANTES

La répartition des équipes par division figure sur le tableau adressé aux Présidents des Associations d'Entreprises. Il est annexé à la fin de ce vadémécum 2017.

CONDITIONS D'ADMISSION POUR LES JOUEUSES ET JOUEURS

Les joueuses et joueurs composant les équipes devront :

1. Répondre aux exigences des règles de statuts d'amateur.
2. Etre licencié de la FFGolf et présenter un certificat de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition selon les exigences de la FFGolf.
3. Etre membres de l'association Sportive d'Entreprises qu'ils ou elles représentent sur le territoire de la ligue ou y être rattachés conformément aux procédures en vigueur.
4. Etre salarié titulaire (ouvrant droit), de son association G.E. ou ayant-droit pour toutes les compétitions de ligue, y compris le championnat de Ligue individuel ou par équipe en formule Strokeplay qualificatif pour les épreuves fédérales, sous réserves du respect de l'article 4.1 suivant.
4.1. : Précision : Pour les épreuves fédérales (Championnat de France individuel et par équipe, Coupe de France par équipe en Strokeplay net ou Coupe de France P&P G.E) **seuls les salariés titulaires en activité seront autorisés à y participer.**
5. Si nécessaire et sur simple demande du Délégué, le Président d'une AS devra fournir une attestation justifiant l'appartenance à l'AS de l'entreprise ou de l'établissement du ou des joueurs concernés et si besoin tout moyen de preuve de son appartenance à l'entreprise tel qu'un bulletin de salaire ou un justificatif de l'employeur précisant l'emploi et la fonction du joueur.

Définition d'ayants-droits :

Sont considérés comme ayants droits, les conjoints des salariés et des retraités de l'Entreprise. Leurs enfants peuvent être adhérents et licenciés au sein des sections Golf d'Entreprises. Toutefois ces enfants ne sont pas considérés comme ayant-droit (**dans le cadre de nos compétitions Golf d'Entreprise de la ligue des Pays de la Loire**) et ne peuvent pas participer à nos épreuves sportives.

Personnes extérieures :

Ne doivent pas représenter plus de 10 % de l'effectif des membres de la section Golf Entreprises affiliée auprès de la FFGolf.

Ne peuvent pas participer aux compétitions Golf d'Entreprise de la Ligue des Pays de la Loire et aux épreuves fédérales, sauf règles particulières.

Sont considérés extérieures, toutes personnes n'ayant aucun lien direct ou indirect avec l'Entreprise, contrairement aux ouvriers-droits de l'entreprise ou ayants-droits.

Les capitaines devront répondre aux exigences des règles de statut d'amateur.

DEROULEMENT DES EPREUVES

CONDITION DE L'EPREUVE

Le **comité de l'épreuve** sera composé du Délégué au Golf d'Entreprises, du Président de la Commission Sportive de la Ligue et du Directeur du Golf d'accueil ou à défaut du Président de l'Association Sportive du Club d'accueil ou encore du responsable de la commission sportive du club d'accueil ou de toute personne habilitée à prendre des décisions sur le déroulement du jeu et désignée par le Délégué au Golf d'Entreprises de la Ligue des Pays de la Loire.

Dans les conditions définies dans les règles de golf, seuls les arbitres désignés, pour l'épreuve considérée, par la commission sportive de la ligue sont autorisés pour donner une décision sur les règles, qu'ils fassent ou non partie du comité de l'épreuve.

Les responsables du comité sont définies aux règles de golf 33 et 34.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

BALLE

L'épreuve sera disputée exclusivement avec les balles de 42,67 mm de diamètre (1,68 inches), figurant sur la liste des balles approuvées par le ROYAL AND ANCIENT GOLF CLUB DE ST ANDREWS et l'U.S.G.A.

CONDITION DE L'ÉPREUVE / INTERRUPTION DU JEU

Rappel de quelques textes officiels applicables sur le déroulement d'une épreuve et l'interruption du jeu.

En fonction des conditions climatiques LE JEU PEUT ETRE INTERROMPU conformément à la règle 6-8 par le comité de l'épreuve et considérant l'article 33-2-d sur le TERRAIN INJOUABLE, la Commission Sportive du Golf d'Entreprise prend les dispositions suivantes conformément à l'article 33-1 qui stipule que LE COMITE DOIT ETABLIR LE REGLEMENT SELON LEQUEL UNE COMPETITION DOIT ETRE JOUEE.

Extrait de l'article 6-8 des règles de Golf : Règle 6

Procédure lorsque le jeu est interrompu par le Comité :

En cas d'interruption du jeu par le Comité, si les joueurs dans un match ou un groupe sont entre le jeu de deux trous, ils ne doivent pas reprendre le jeu avant que le Comité n'ait donné l'ordre de reprise du jeu. S'ils ont commencé le jeu d'un trou, ils peuvent interrompre le jeu immédiatement ou continuer le jeu du trou, à condition de le faire sans délai. S'ils choisissent de continuer le jeu du trou, ils peuvent interrompre le jeu avant que le trou ne soit terminé. Dans tous les cas, le jeu doit être interrompu après l'achèvement du trou.

Les joueurs doivent reprendre le jeu lorsque le Comité a ordonné la reprise du jeu.

En application de la règle 33-2-d : Terrain injouable

Si le Comité ou son représentant autorisé considère que pour quelque raison que ce soit, le terrain n'est pas dans un état jouable ou qu'il y a des circonstances qui rendent impossible le déroulement normal du jeu, il peut, en match-play ou en Strokeplay, ordonner une interruption momentanée du jeu, ou bien en Strokeplay déclarer le jeu nul et non avenu et annuler tous les scores pour le tour concerné. Quand un tour est annulé, toutes les pénalités encourues durant ce tour sont annulées.

Avis de la Commission Sportive du Golf d'Entreprise sur les conséquences dans ses épreuves sportives d'une interruption du jeu avec impossibilité de le reprendre sur décision du Comité de l'Épreuve.

En cas d'impossibilité de reprendre le jeu, il est décidé, pour les épreuves de Ligue en match-play de :

- ne retenir que les scores des matches en doubles dans la formule Foursome si le jeu est interrompu durant les 9 derniers trous à la condition que toutes les équipes de la division concernée ou de la poule concernée aient au moins terminées les 9 premiers trous,
 - d'annuler les scores de la journée de manche de championnat considérée si toutes les équipes n'ont pu au moins accomplir les matches de double en Foursome,
- Il est décidé de ne pas faire rejouer ces matches et la journée est donc neutralisée. Le classement général de la saison sera fait sur 4 journées au lieu de 5 journées initialement prévue.
- Dans l'éventualité d'une 2^{ème} journée interrompue en raison des conditions climatiques par le Comité de l'Épreuve au cours du championnat de Ligue, il sera de nouveau fait application de cette règle.
- Le classement général sera établi sur 3 jours de compétitions au lieu de 5 initialement prévue.
- Dans cette hypothèse, la **commission sportive du Golf d'Entreprise** se réserve le droit de neutraliser les résultats de la saison entière.

De fait, aucune équipe ne pourra être déclarée gagnante de sa division ou de sa poule et n'accèdera à la division supérieure.

De même aucune équipe ne sera reléguée en division inférieure en fin de saison.

La saison entière serait neutralisée et les mêmes équipes seraient donc de facto qualifiées pour la saison suivante aux mêmes places et dans les mêmes divisions et poules que dans la saison précédente.

En cas d'impossibilité de reprendre le jeu, il est décidé, pour les épreuves de qualification aux épreuves fédérales en Strokeplay :

- d'annuler la manche considérée pour les qualifications concernées (Coupe de France par équipes ou Championnat Fédéral Golf Entreprises Individuel) dès lors que tous les participants n'ont pas terminés cette manche.

Le classement général des épreuves de qualification de la Ligue serait donc réalisé sur les 2 manches restantes au lieu de 3 initialement prévues.

- Dans l'éventualité d'une 2ème journée interrompue en raison des conditions climatiques par le Comité de l'Epreuve des qualifications, il sera de nouveau fait application de cette règle.

La Commission Sportive du Golf d'Entreprises, prenant en compte les résultats de la seule manche restante se réserve le droit de sélectionner les représentants de la Ligue des Pays de la Loire au niveau fédéral en prenant en considération les participations individuelles et collectives des années précédentes dans ces 2 épreuves fédérales.

Les éventuelles performances individuelles précédant cette interruption du jeu pourront être enregistrées pour la gestion des index des joueurs concernés.

En cas d'impossibilité de reprendre le jeu, il est décidé, pour les épreuves du Championnat Départemental en Stableford :

- d'annuler les résultats de la manche considérée pour toutes les rencontres, sur l'ensemble des terrains où se disputent les épreuves de la même journée de championnat départemental tant sur la zone Ouest que sur la zone Est, dès lors que sur l'un des terrains les rencontres n'ont pu aller jusqu'à leur terme, pour l'ensemble des participants.

Pour mémoire, une journée de championnat départemental est disputée sur 3 terrains différents.

Nous ne pouvons valider les résultats de ces journées que dans l'hypothèse où les 3 journées de rencontres se sont entièrement déroulées.

- Dans l'éventualité d'une 2^{ème} journée interrompue en raison des conditions climatiques par le Comité de l'Epreuve, il sera de nouveau fait application de cette règle.

Dans cette hypothèse, la **commission sportive du Golf d'Entreprise** se réserve le droit de neutraliser les résultats de la saison.

De fait, aucune équipe ne pourra être déclarée gagnante de son championnat départemental (zone Ouest ou zone Est) et n'accèdera à la 5^{ème} division de la Ligue.

La saison entière serait neutralisée. Les équipes classées dernières de leurs poules de D5 resteront l'année suivante en Division 5 de Ligue.

CONSIGNES PARTICULIERES / PENALITES

Disqualification d'une équipe :

- Après échanges et décisions prises à l'unanimité des présents lors de la réunion des Présidents d'AS G.E. du 25 octobre 2013, il est rappelé que pour toutes les compétitions golf d'entreprises de ligue, tous les joueurs ou toutes les équipes qui n'auraient pas réglé leurs green-fees avant de quitter le golf d'accueil seront disqualifiés.
- Après échanges et décisions prises à l'unanimité des présents lors de la réunion des Présidents d'AS G.E. du 16 octobre 2015 il en sera de même pour les compétitions gérées par la ligue de golf des Pays de la Loire. Dans le cas où les greens fees ne sont pas réglés par l'Association au moment du recording par remise d'un chèque de règlement le jour même de l'épreuve auprès du représentant de l'AS en charge du Recording avec sa feuille de match. Cette association sera automatiquement disqualifiée à réception du rapport de l'AS en charge de ce recording, constatant le non-paiement lors de l'envoi des résultats. Les Greens-fee restent dues à la Ligue organisatrice.
- Toute équipe qui, au terme d'une compétition de Strokeplay rendra un nombre de cartes inférieur au nombre de score à retenir prévu au règlement de l'épreuve sera disqualifiée.
- L'utilisation de voiturette par un joueur est interdite et entraînera la disqualification de l'équipe.

Dispositifs artificiels et équipements inhabituels (Règle de golf 14-3)

L'utilisation des lecteurs de type MP3/MP4 ou de téléphone portable par les joueurs est interdite.
L'utilisation d'instruments de mesure des distances doit rester conforme aux règles Fédérales.

Retard au départ (application systématique de la règle 6.3)

« Si un joueur se présente au départ désigné, prêt à jouer, dans les 5 minutes qui suivent son heure de départ et qu'il n'existe pas de circonstances justifiant la non-application de la pénalité de disqualification prévue dans la règle 33.7, la pénalité pour n'avoir pas pris le départ à l'heure sera : La perte du 1^{er} trou en MATCH PLAY et deux coups de pénalité sur le premier trou en STROKE PLAY, au lieu de la disqualification prévue dans la règle 33.7 ».

Au-delà de 5 minutes de retard : **disqualification**.

Jeu lent (règle de golf 6-7)

Les responsables des épreuves et les arbitres éventuels recevront des directives précises et auront toute autorité pour appliquer cette règle.

Comportement incorrect

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc. ...), il pourra, après avoir reçu un avertissement d'un membre du Comité de l'Epreuve, être pénalisé de 2 points. Les joueurs ou partenaires de jeu de la personne qui se comporte ainsi peuvent saisir dès que possible le Comité de l'épreuve pour faire constater et cesser ces agissements incorrects.

Le **comité de l'épreuve** pourra éventuellement prononcer sa disqualification, en particulier dans le cas d'insultes à un membre du comité ou à un arbitre. Dans tous les cas, le Délégué de Ligue ou le Délégué Fédéral devra mentionner les faits dans son rapport à la commission sportive de la Ligue ou la commission sportive nationale qui pourra prendre des sanctions ad hoc.

Non présentation au recording

0 point pour l'équipe ayant omis d'enregistrer et de signer ses résultats sur les feuilles de match.

**REGLEMENT PARTICULIER
DES EPREUVES
GOLF D'ENTREPRISES
DE LIGUE**

QUALIFICATION COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE

TROPHEE RAYMOND FANEN

COMPOSITION DES EQUIPES

1 Equipe par club, composée de 3 à 4 joueurs.

Les joueurs doivent impérativement être salariés titulaires en activité de l'établissement du club ou ayants-droits.

Index : 0 à 21,4 (index 21,4 retenu pour les joueurs 21,4 à 25).

Aucune dérogation d'inscription pour des joueurs d'index supérieur à 25.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

NB : Participation possible des AS qui ne remplissent pas les conditions d'engagement des ouvriers titulaires (3 ou 4 joueurs salariés titulaires), sans prétendre pouvoir participer au classement des qualifications permettant d'accéder à la Coupe de France par équipe du Golf d' Entreprises.

Important : Les A.S. concernées par cette règle doivent informer le Délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 3 manches en STROKE PLAY NET.

La participation aux 3 manches est obligatoire pour être dans le classement général par équipe en vue de la sélection par la ligue des 2 AS participantes à la Coupe de France par équipe du G.E.

Départs marques arrières : Blanches pour les Messieurs et Bleues pour les Dames.

Classement général : les 3 meilleurs scores retenus pour l'équipe.

Si moins de 3 scores pour l'équipe, le résultat n'est pas retenu et l'équipe est disqualifiée (non-respect des 3 tours obligatoires avec au minimum 3 joueurs).

Départage : se fait sur la dernière manche, si égalité, départage sur la 1^{ère} manche, si nouvelle égalité départage sur la 2^{ème} manche.

Sont qualifiés pour la Coupe de France du Golf d'Entreprise, Trophée Raymond FANEN, les 2 clubs arrivés 1^{er} et 2^{ème} du Championnat par équipes de Ligue (équipes ayant le moins de points en Strokeplay net à l'issue des 3 manches).

En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative disponible est proposée à l'équipe arrivée 3^{ème}, puis 4^{ème} et ainsi de suite afin de présenter 2 clubs pour représenter la Ligue de Golf des Pays de la Loire à la Coupe de France des AS Entreprises.

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE P & P

QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL G.E.

DE PITCH & PUTT PAR EQUIPE.

COMPOSITION DES EQUIPES

1 Equipe par club, composée de 2 joueurs.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

Pour les joueurs : Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie.

Index : 0 à 35,6

NB : Participation possible des AS qui ne remplissent pas en totalité les conditions d'engagement des ouvrants droits, sans prétendre pouvoir participer à la finale fédérale nationale de Pitch and Putt.

Important : Les A.S. concernées par cette règle doivent en informer le Délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet.

En fonction du nombre de places disponibles, une AS pourra engager plusieurs équipes dans l'épreuve des qualifications. Dans ce cas, une seule équipe du Club sera classée pour les qualifications à l'épreuve fédérale nationale de la saison suivante.

REGLES ET CLASSEMENT

- Formule de jeu : Stroke Play Brut - 36 Trous (2 tours le même jour)
- Départs : Marques de Départ identiques aux joueuses et joueurs.
- Départs en Shot-Gun avec brassage des équipes au 2^{ème} tour.
- Classement : Le classement se fera par addition sur chaque tour des 2 scores des 2 joueurs de l'Equipe.
- Départage : En cas d'égalité, le départage se fait sur le 2^{ème} tour puis sur les 9 derniers trous du 2^{ème} tour.

Le 1^{er} Club est automatiquement qualifié pour la Coupe de France du Golf d'Entreprise de P&P en raison du quota attribué à notre Ligue. Par expérience, un 2^{ème} club (voire un 3^{ème} certaines années) est invité à participer en raison du forfait d'autres ligues ne présentant pas ou peu d'équipes au regard de leurs quotas.

En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative devenue disponible est proposée à l'équipe arrivée 2^{ème}, puis 3^{ème}, puis 4^{ème} et ainsi de suite afin de présenter un nombre de clubs égal au quota attribué ou augmenté à notre Ligue des Pays de la Loire.

LA RYDER CUP DE L'OUEST

LIGUE DE BRETAGNE / LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

COMPOSITION DES EQUIPES

Epreuve annuelle ouverte à tous les membres adhérents des Associations Sportives d'Entreprise des ligues Golf Entreprises de Bretagne et des Pays de la Loire affiliées à la FFGolf et présentant un certificat médical de non-contre-indication de la pratique du Golf en compétition.

REGLES ET CLASSEMENT DE L'EDITION 2017

La RYDER-CUP de l'OUEST pourra rassembler jusqu'à **88 joueurs**, représentant 44 équipes au maximum, soit **22 équipes de 2 joueurs au maximum par ligue**.

Dans le cas d'une inscription inférieure à cette capacité de 22 équipes par Ligue, le match-play se jouera sur le nombre équivalent d'équipes inscrites dans chaque Ligue.

Exemple : 20 équipes en Pays de la Loire et 22 équipes en Bretagne.

La rencontre réunira tous les joueurs inscrits par chaque Ligue à cette manifestation mais le classement ne se fera que sur les 20 matchs de face à face entre les 2 ligues.

Inscriptions : Le choix du terrain revient à la Ligue organisatrice. Une **équipe** est composée de 2 joueurs ou joueuses d'une même association G.E. et elle s'inscrita exclusivement par Extranet en respectant la date limite d'engagement.

Formule de jeu : **Match Play en 4 balles / meilleure balle.**

Match play à quatre balles (Règle 30) : Les 2 joueurs de chaque "**camp**" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé par l'un des joueurs de l'équipe sur chaque trou est pris en compte.

Marques de départs : Arrières, blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

Comptage des points en match-play : 1 point pour le gain du match, 1/2 point en cas d'égalité et 0 point en cas de défaite.

Classement : La **Ligue** gagnante est celle qui totalisera le plus grand nombre de points à l'issue de l'ensemble des rencontres. La gravure du titre de la **Ryder-Cup** sur le Trophée est à la charge de la Ligue gagnante puis elle remettra le Trophée en jeu l'année suivante.

Départage : Pas de départage possible.

En cas d'égalité à l'issue de l'épreuve de match-play, la RYDER CUP de L'OUEST restera à la Ligue détentrice de cette Coupe.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE BRUT ET NET POUR HOMMES ET DAMES

COMPOSITION DES EQUIPES

Index 0 à 21,4, sans dérogation possible.

De 1 à 5 joueurs salariés titulaires en activité de l'établissement du club ou ayants-droits. Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 3 manches de STROKE PLAY en BRUT et en NET

Marques de départs : arrières, blanches pour les Messieurs, bleues pour les Dames.

Classement : Cumul des scores en BRUT et NET des 2 meilleures manches. Si moins de 2 scores le joueur n'est pas classé au général.

Départage : en cas d'égalité le départage se fait :

- sur la 3^{ème} carte pour les joueurs ayant participé aux 3 manches.
- Si de nouveau égalité, départage sur les 9 derniers trous de la 3^{ème} carte et ainsi de suite selon la règle habituelle.
- sur la dernière carte pour les joueurs ayant participé à 2 manches,
- en faveur du joueur ayant participé aux 3 manches en cas d'égalité avec un joueur qui n'aurait participé qu'à 2 manches.

QUALIFICATION REGIONALE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE

IMPORTANT : La Ligue de Golf des Pays de la Loire dispose de 6 places pour former l'équipe de la Ligue au Championnat de France individuel et par équipes du Golf Entreprises suite à la réforme des territoires et des Régions, réforme applicable dès la saison 2017.

Le Délégué sélectionnera pour représenter la Ligue les 5 meilleurs joueurs / joueuses en brut au classement général du Championnat individuel de Ligue GE, salariés titulaires en activité de l'Etablissement de l'AS qu'ils représentent. Il veillera au respect de la mixité pour ses 5 premiers représentants.

Le 6^{ème} et dernier représentant sera désigné par le Délégué de la Ligue de de Golf des Pays de la Loire (Invitation - Wild Card).

Après proposition par le Délégué de Ligue et sur décision de la Commission Sportive de la Ligue, la 6^{ème} place sera attribuée au joueur ou à la joueuse pouvant représenter au mieux les intérêts sportifs de l'équipe de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

COUPE DES PRESIDENTS ET CAPITAINES

Cette épreuve a traditionnellement lieu le vendredi qui précède les congés scolaires de la Toussaint.

C'est aussi le jour de la réunion de fin de saison des Présidents d'association Golf d'Entreprises de la Ligue des Pays de la Loire.

COMPOSITION DES EQUIPES

Une équipe de 2 joueurs composée du Président et du Capitaine des Jeux du Club ou d'un autre joueur adhérent de l'Association Sportive désigné par son Président.

Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : Formule « Surprise » ... définie chaque année par le Délégué de Ligue.

CHAMPIONNAT DES DIVISIONS 1, 2, 3, 4 ET 5.

COMPOSITION DES EQUIPES

- Une équipe de 4 joueurs par division ou par poule de division.
- Ouverts aux ouvrants-droits et ayants-droits.
- La composition de l'Equipe sera inscrite sous extranet, au plus tard la veille du jour de la compétition pour contrôle des équipes par le Délégué (certificat médical et index).

En cas de manquement par une équipe, une pénalité de 1 point sera appliquée sur son classement général.

- Les noms des participants et leurs index seront obligatoirement reportés sur les feuilles de match du recording. Ces feuilles seront signées des 2 capitaines d'équipes. En cas de changement de joueur le jour de la compétition, le n° de licence du joueur remplaçant doit être renseigné.

Le Capitaine des jeux informera le Délégué par mail ou SMS dès le samedi matin de l'épreuve.

- Toute fausse déclaration entraîne la **disqualification du joueur**.

REGLES ET CLASSEMENT

Composition des équipes de 4 joueurs dans l'ordre des index.

Une tolérance de 0.9 point d'index est acceptée entre les joueurs d'une même équipe.

Exemple : Dans une équipe de 4 joueurs, vous disposez des index suivants :

- 12,5 ... 12,9 ... 14,2 et 16,8.
- Le joueur 12,9 peut être désigné par son Capitaine pour jouer en n° 1 et le joueur 12,5 en n°2 (écart inférieur à 0,9 point d'index).

Formule de jeu : MATCH-PLAY.

- 9 premiers trous en FOURSOME par équipe.

Pour le 1^{er} départ du Foursome, l'honneur est à l'équipe qui a **gagné le tirage au sort**.

- 9 derniers trous en MATCH-PLAY simple.

L'honneur revient au joueur ayant le meilleur index dans chaque simple face à son adversaire. Meilleur index avec décimale d'une équipe contre meilleur index de l'autre équipe.

Départs : repères arrières pour les divisions 1 à 3 et avants pour les divisions 4 et 5.

REGLES ET CLASSEMENT (SUITE)

Dans le cas de clubs représentés dans plusieurs divisions :

L'ordre des index doit être respecté. Une tolérance de 2,5 points d'index est toutefois acceptée.

Il n'y a pas obligation de faire remonter les équipes vers le haut dans le cas où une équipe est incomplète et se trouve face à un forfait. Cependant, il ne peut y avoir descente de joueurs habituels de la division concernée et devenus disponibles vers une division inférieure ou vers le Championnat Départemental de la Zone Ouest ou de la Zone Est.

IMPORTANT : En cas de participation des joueurs d'une équipe de Ligue forfait ou disponible en raison du forfait de son adversaire, à une épreuve du Championnat Départemental, le Capitaine des Jeux s'engage à prévenir le responsable du Golf d'Entreprise du CD 44 ou du CD 49 pour prise en compte de leur score conformément aux règlements du Championnat Départemental.

Dans le cas du forfait d'un joueur, il y a systématiquement remontée des joueurs restants de l'équipe vers le haut. En cas de non application, le score réalisé sera annulé et l'équipe disqualifiée par forfait.

Exemple : Sur une équipe de 4 joueurs, le joueur positionné en n°1 est forfait le jour de l'épreuve, le joueur classé n°2 devra faire équipe avec son n°3 qui prend la place de n°2. Le n°4 devient n°3, il perd son match en Foursome en raison du forfait, puis rencontrera le joueur classé en n°3 de l'équipe adverse pour disputer le point du match-play simple. Le joueur 4 de la partie adverse n'a plus d'adversaire.

ATTRIBUTION des POINTS par MANCHE

Victoire :	5 points
Nul :	4 points
Défaite :	3 points
Forfait total de l'équipe :	0 point

Règles particulières :

Absence d'un joueur	:	- 1 points sur le classement général.
Absence de 2 joueurs	:	- 2 points sur le classement général.
Absence de 3 joueurs	:	Forfait de l'équipe.

REGLES ET CLASSEMENT - DEPARTAGE

En fin de championnat, en cas d'égalité pour l'accession en division supérieure ou de descente en division inférieure, le départage s'effectue comme suit :

1 - le point-avantage particulier (résultat de la rencontre des 2 équipes concernées lors de leur face à face) est pris en compte.

2 - en cas de nouvelle égalité, prise en compte du point-avantage général de la rencontre (en appliquant le nombre de points correspondants) :

1/0 = 0,5	3/2 = 2
2/0 = 1	4/3 = 3
2/1 = 1,5	5/4 = 4 etc...

3 - en cas de nouvelle égalité, prise en compte du point-avantage général (nombre de points net)

4 - en cas de nouvelle égalité, Play Off le samedi qui suit la dernière manche avec le choix d'au moins 2 joueurs par équipe concernée parmi les 4 joueurs qui composaient les 2 équipes lors de la dernière manche. La compétition de départage se déroulera sur le même parcours que la dernière manche avec 9 trous en Foursome et 9 trous en simple.

REGLES ET CLASSEMENT - SUITE

Pour la division 1 : L'équipe classée 1^{ère} pourra s'engager dans le championnat fédéral promotion du G.E. si elle le souhaite. Le dernier redescend en 2^{ème} division.

Pour la division 2 : L'équipe 1^{ère} accède à la 1^{ère} division la saison suivante, les 2 derniers descendent en 3^{ème} division l'un en poule A et l'autre en poule B.

Pour la division 3 : Les premiers de chacune des 2 poules accèdent à la 2^{ème} division. les 2 derniers de chaque poule de D3 descendent en 4^{ème} division. Ces 4 équipes seront réparties sur les 4 poules de division 4.

Pour la division 4 : Les premiers de chacune des 4 poules de D4 accèdent à la division supérieure D3. Ces 4 équipes seront réparties sur les 2 poules de la D3. Les derniers de chacune des 4 poules de la D4 descendent en D5 et seront répartis sur les 4 poules de D5.

Pour la division 5 : Les premiers de chacune des 4 poules accèdent à la division supérieure de D4. Ces 4 équipes de division 5 seront ventilées sur chacune des 4 poules de la division 4. Les derniers de chacune des 4 poules de division 5 redescendent en Championnat Départemental, zone Ouest ou Est selon leur implantation d'origine.

Traitement particulier à la division 5 : Elle jouera ses rencontres prioritairement sur les terrains des départements 44 ou 49 afin de centraliser les épreuves sportives sur le territoire géographiquement étendue de la Ligue des Pays de la Loire. Cette règle n'est pas exclusive et le Délégué se réserve le droit de positionner une épreuve de 5^{ème} division en dehors de ces 2 départements sur le 85, le 72 ou le 53 en fonction de la disponibilité des Golfs d'accueil pour nos épreuves.

Brassage : Il a été adopté le principe d'un brassage des équipes à la fin de chaque saison. Un tirage au sort des équipes qui se maintiennent dans leurs divisions sera fait par le Délégué de Ligue pour mélanger la composition des groupes d'Associations de Golf Entreprises dans chaque poule des divisions 3, 4 et 5.

Réclamations : Toute réclamation doit être formulée au Délégué de Ligue dans les délais prévus au règlement fédéral ou au plus tard, le mardi qui suit la compétition.

COMPOSITION DES DIVISIONS EN 2016

Composition des 5 divisions Championnat de Ligue 2017 Golf d'Entreprises

1 ^{ère} DIVISION	4 ^{ème} DIVISION Poule A	5 ^{ème} DIVISION Poule A
2 F OPEN 49 ATSCAF 44 ASPEIN ALC 44 ASGEN AGJSEP	ASGEN AGJSEP 1 ASPTT ASC Indret ASCEMA ASLAN	ASGEN ASAA ATSCAF 44 SOREGOR Sports RACC CSAD Angers
2 ^{ème} DIVISION	4 ^{ème} DIVISION Poule B	5 ^{ème} DIVISION Poule B
AIRBUS Nantes USAC ASPTT CM Nantes 2F OPEN 85 AS ALBA	ASCION AS CHU Nantes AGJSEP 2 USFEN 44 ASGEN Caisse d'Epargne	MMA Le Mans AS PMSA 53 2F OPEN 53 ASCM Nantes ST GOLF 2F OPEN 85 (2)
3 ^{ème} DIVISION Poule A	4 ^{ème} DIVISION Poule C	5 ^{ème} DIVISION Poule C
AIRBUS St Nazaire ASLAN 2F OPEN 49 ASAA AS CSAD ATSCAF 44	AS LACTALIS 2F OPEN 53 USAC CM LAVAL 2F OPEN 49 2F OPEN 85	ALC 44 AIRBUS Nantes ASPEIN AS SYMBIOS ASMN Nantes SGTD Total
3 ^{ème} DIVISION Poule B	4 ^{ème} DIVISION Poule D	5 ^{ème} DIVISION Poule D
ST GOLF ASMN 2 F OPEN 53 USFEN 44 SOREGOR Sports SGTD Total	ESCAAM AIRBUS St NAZAIRE AS CSAD COSTA ALC 44 ASCAEN	USFEN 44 BPA ASGVSN PGA Police ASPTT 2F OPEN 49

Un grand merci à ces 72 équipes pour leur engagement dans ce Championnat à 5 divisions
afin de faire vivre le Golf d'Entreprises sur notre Ligue !

Le Délégué...

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Les Championnats Départementaux sont sous la responsabilité des Comités Départementaux G.E.

2 zones sont définies :

- Zone Ouest (n°1) qui couvre les Départements 44 et 85 sous la responsabilité du Comité Départemental G.E. de Loire-Atlantique.
- Zone Est (n°2) qui couvre les Départements du 49, 53 et 72 sous la responsabilité du Comité Départemental G.E. du Maine et Loire.

Chaque Comité Départemental définit ses règles de fonctionnement, choisit les sites de compétition, gère les rencontres, l'élaboration et la publication des résultats.

Les points suivants servent de tronc commun pour chaque Comité Départemental et maintiennent la cohérence avec le Championnat de Ligue.

- **Formule de jeu :** Stableford
- **Départs :** boules avants, jaunes pour les hommes ou rouges pour les femmes, par équipes de 3 à 5 joueurs maximum.
- Se déroule sur 5 manches aux mêmes dates que le Championnat des 5 divisions de Ligue,
- Les 3 meilleures cartes en brut sont retenues pour le Classement par équipe sur chaque journée,
- Dans le cas d'un club engageant plusieurs équipes, seule la 1^{ère} équipe classée peut prétendre accéder à la montée en championnat de Ligue de 5^{ème} division.

Les AS qui engagent à la fois des Equipes en Championnat de division de Ligue et des Equipes en Championnat Départemental doivent respecter l'ordre des index avec une tolérance de 2,5 points d'index. **Les contrôles aléatoires seront effectués a posteriori.** Les sanctions sont identiques à celles prévues en Championnat de Ligue.

Sans remettre en cause les critères définis par les Comités Départementaux GE pour participer au Championnat, les cartes de scores des jeunes ou des adhérents extérieurs devront être supprimées des classements en "brut" avant consolidation des résultats par la Ligue.

A l'issue du Championnat, le 1^{er} en brut de chaque zone monte en Championnat de Ligue.

Le 1^{er} en brut du CD 44-85 accède à la 5^{ème} division poule 1, le 1^{er} en brut du CD 49-72-53 accède à la poule 2.

Après consolidation des résultats des 2 zones, 2 autres équipes accèdent à la 5^{ème} Division.

Le meilleur brut accède à la poule 1 et le 2^{ème} meilleur en brut à la poule 2.

La Ligue informera chaque Comité Départemental GE des équipes de Championnat Départemental qui acceptent de monter en Championnat de Ligue et leur communiquera les équipes de Division 5 qui redescendent en Championnat Départemental à l'issue de la saison.

Pour toute inscription ou information complémentaire concernant le Championnat Départemental GE, contacter le correspondant Golf d'Entreprise de votre Département.

Comité Départemental 44 : Thierry CHEVALIER tmlchevalier@gmail.com

Comité Départemental 49 : Alain SUZINEAU alain.suzineau@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

COMITE DEPARTEMENTAL 44 Départements 44 et 85 Zone Ouest (n°1)	COMITE DEPARTEMENTAL 49 Départements 49, 53 et 72 Zone Est (n°2)
<p> AIRBUS Nantes AIRBUS St. Nazaire AGJSEP ALC 44 ASPEIN USFEN 44 2 F OPEN 85 ASAA AS ALBA ASCAEN ASCEE ASC INDRET AS COSTA ASGEN ASGVSN ASLAN AS MCG ASMN ATSCAF 44 ASPTT ASCION CIC Ouest BANQUE POPULAIRE CAISSE EPARGNE CREDIT MUTUEL Nantes FAMAT IBM SGTD TOTAL Donges RACC SNCF Nantes AS BDNS Nantes AS SYMBIOS Nantes AS CGI Informatique Nantes AS CHU Nantes AS PROGINOV Nantes AS PRB 85 AS ESPRIT FRAIS (Fleury Michon 85) TIMCOD Nantes (nouveau) CAP GEMINI Nantes (nouveau) BNP PARIBAS Nantes (nouveau) </p>	<p> ASCEMA AS CSAD Angers ASCS PRYTANEE Militaire AS ST Golf ATSCAF 49 CREDIT MUTUEL Laval ESCAAM GECA AS MSA 53 Laval POLICE GOLF ANJOU THALES USAC 2 F OPEN 49 2 F OPEN 53 VALEO SOREGOR Sports LACTALIS Laval CNAMTS Angers (nouveau) CE MMA Le Mans (nouveau) </p>



CAHIER DES CHARGES POUR LES DIRECTEURS DE GOLF

CHAMPIONNAT DU GOLF D'ENTREPRISES DES 5 DIVISIONS DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

CONFIRMATION D'INSCRIPTION D'UNE COMPETITION DE LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
- GOLF D'ENTREPRISES -

Cahier des charges

A l'attention de la Direction du Golf de

Madame, Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique, je vous confirme :

- La date du/ / pour accueillir une manche de championnat de ligue Golf Entreprises des divisions : 1, 2, 3, 4 ou 5.
- Formule de jeu : 9 trous en Foursome et 9 trous en match-play simple par parties de 4.
- Nombre de compétiteurs : 96.
- Practice : disponible dès 8H30, à la charge des joueurs.
- Départs : de 9H à 10H50 simultanément des trous n° 1 et n°10.
- Terrain libéré vers 13h30.
- Repère arrière pour les divisions 1 à 3.
- Repère avant pour les divisions 4 et 5.
- Tarif du green-fee de :
- Règlement des greens-fees : par les capitaines d'Equipe engagée, factures à remettre aux responsables des clubs engagés. Tout club n'ayant pas acquitté les greens-fees sur place se voit disqualifié de la manche (en informer le délégué de ligue).
- Gestion de la compétition : transparente pour le club d'accueil, les horaires de départs sont connus dès le début de saison par les clubs Golf Entreprises, la collecte des résultats est prise en charge par l'association sportive d'entreprises en charge du recording des feuilles de rencontres des match-plays et indiquée ci-dessous.

AS en charge du Recording de cette manche :

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

- Le Délégué de Ligue : **Thierry LEROY** Tél : **06 82 89 05 09**

Merci d'avance de votre accueil,

Cordialement.

Le Délégué de Ligue

**CONSIGNES D'ORGANISATION DES
MANCHES DE CHAMPIONNAT GOLF
D'ENTREPRISES DE LIGUE**

CONSIGNES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES EN CHARGE DU RECORDING

S'assurer auprès du Golf d'accueil de la bonne réception du tableau des départs et que tout est OK dans l'organisation.

Premier départ à 9 heures, puis toutes les 10 minutes simultanément aux trous n° 1 et n°10.

A souligner que les horaires sont connus par toutes les Associations pour l'ensemble de la saison dès le début d'année et ne doivent pas faire l'objet d'un appel téléphonique au club d'accueil.

Récupérer les feuilles de match après vérification des mentions à remplir, signées des capitaines avec les scores et les points de chaque équipe et les classer par division. Veiller à ce que les réclamations des Capitaines d'Equipe soient bien transcrites et signées sur les feuilles de matches.

S'assurer que les Equipes participantes ont payés les greens-fees auprès du Golf d'accueil, sauf en cas de location du terrain et de gestion de l'épreuve par la Ligue.

Sur la base d'un fichier Excel confié par le Délégué de Ligue avant la rencontre : (cf. mail adressé 3 à 4 semaines avant l'épreuve) :

- **Saisir** les résultats de la manche dans le fichier transmis,
- **Etablir** le classement de la manche.
- **Etablir** le classement cumulé du championnat selon barème en vigueur.

Envoyer par @mail le fichier des résultats au plus tard le lundi matin suivant le samedi de compétition à Thierry LEROY : thierry.leroy@creditmutuel.fr

Ceux qui ont la possibilité peuvent adresser les feuilles de matches par numérisation avec le fichier Excel des résultats de la manche.

Adresser ensuite par voie postale (ou par envoi numérisé) les feuilles de match pour vérifications complémentaires au Délégué de Ligue :

Thierry LEROY,
40 Rue du Moulin des Carmes
44300 NANTES

DEVELOPPEMENT DU GOLF ENTREPRISES DANS LA LIGUE

LE DEVELOPPEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS

La Ligue de Golf des Pays de la Loire compte 57 Associations au 31 décembre 2016 pour environ 1300 membres et se place ainsi à la 6^{ème} place nationale des Ligues françaises après mise en œuvre de la réforme territoriale des régions françaises au 1^{er} janvier 2017.

Pour développer le Golf d'Entreprise sur notre région et accueillir de nouveaux clubs représentant les entreprises et administrations de la Région, la Ligue de Golf des Pays de la Loire met en place un **parrainage** basé sur votre recommandation.

Un principe simple, basé sur votre relationnel.

En tant que Président, responsable d'association ou membre d'une section Golf Entreprises vous connaissez sans doute dans vos relations professionnelles, sportives ou amicales des joueuses ou joueurs qui appartiennent à une autre entreprise ou administration et qui aurait capacité à monter une section.

Il faut une taille critique permettant de démarrer une Association Golf Entreprises avec 5 à 10 personnes pour créer une dynamique ou avoir l'appui d'un comité d'entreprise qui peut subventionner ces activités associatives ou sportives.

Vous connaissez sans doute des responsables d'entreprises, des décideurs, des responsables de comités d'entreprises, des responsables d'associations multisports d'entreprises et vous pouvez servir d'ambassadeurs pour le Golf d'Entreprises.

Vous invitez vos relations à prendre contact avec le Délégué de Ligue pour échanges sur notre organisation et découvrir les modalités de création d'une section et d'affiliation à la Ligue et à la FFG. Ensuite je prends le relais.

Si le contact se concrétise et permet l'affiliation d'une nouvelle section Golf Entreprises au niveau de la FFG, La Ligue propose les avantages suivants :

- Avantage pour l'AS qui fait le **PARRAIN** : Pour toute nouvelle section affiliée grâce à ce parrainage, nous rembourserons les frais d'engagements dans les épreuves de Ligue 2015 (dans la limite de 80 € pour 2 recommandations, soit 2 équipes en divisions de ligue).

- Avantage pour l'AS entrante qui fait le **FILLEUL** : Une dotation de la ligue en serviettes de sacs ou balles logotées de la Ligue de Golf des Pays de la Loire en cadeau de bienvenue pour le Président et son Bureau.

Contact : Délégué de Ligue Thierry LEROY : thierry.leroy@creditmutuel.fr

LE PASS GO FOR GOLF

La FFG a mis en place depuis 2014 le Pass Go For Golf[®]

C'est un forfait de découverte à 59 € seulement pour 4 heures de cours sur 1 mois avec prêt du matériel et jetons de practice. Il permet donc de s'initier au golf dans les meilleures conditions avec l'encadrement des pros de golfs.

Plus d'un Golf sur 3 en France est partenaire de la FFG pour le Pass Go For Golf[®]. Près d'un golfeur sur 3 qui a acheté un Pass Go For Golf[®] a ensuite souscrit sa licence en 2016 pour prolonger son apprentissage du Golf.

C'est un réel facteur de croissance pour nos licenciés GE et pour le Golf en général.

Pour le Golf Entreprises, ce Pass Go For Golf[®] très accessible financièrement peut doper vos actions de développement 2017 à l'attention des salariés de vos entreprises ou administrations encore non pratiquants.

Cela peut servir pour un cadeau de bienvenue... un pot de départ... un anniversaire... un conjoint ... un ami ... un collègue de bureau... ! Les occasions ne manquent pas.

Le PLUS : Le Pass Go For Golf[®] peut se présenter sous forme de **Carte Cadeau** et se faire référencer dans les produits et avantages proposés par un Comité d'Entreprises ou un comité des œuvres sociales d'une administration.

C'est mieux qu'une simple matinée de découverte ... c'est le début d'un parcours d'initiation au Golf avec accès au parcours !

Je compte sur votre mobilisation pour développer le nombre de vos adhérents, des pratiquants et des licenciés grâce au Golf d'Entreprises avec le Pass Go For Golf[®].



Calendrier 2017 – GOLF D'ENTREPRISE

EPREUVES FEDERALES

Coupe des Présidents	31 mars 2017	Golf du Château de Rochefort 78
Championnat Pitch & Putt	08 au 09 Avril	P & P de Port Bourgenay 85
Championnat 2 ^{ème} division GE	18 au 21 mai	Golf de St Cast Pen Guen 22
Coupe de France	08 au 10 Septembre	Golf du Château de Cheverny 41
Championnat Fédéral Ind/Eq.	23 au 24 Septembre	Golf d'Omaha Beach 14

EPREUVES DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

Ryder-Cup de l'Ouest	Ligues Bretagne / Pdl	Samedi 04 mars	Golf de St Cast Pen Guen 22
Coupe des Présidents	Ligue Pays de la Loire	Vendredi 13 octobre	Golf de Carquefou 44

QUALIFICATION COUPE DE FRANCE, CHAMPIONNAT INDIVIDUEL BRUT, PITCH & PUTT

1 ^{ère} manche	Ligue Pays de la Loire	18 mars	Saint Jean de Monts 85
2 ^{ème} manche	Ligue Pays de la Loire	03 juin	L'Ile d'Or 44/49
3 ^{ème} manche	Ligue Pays de la Loire	24 juin	Cholet 49
Qualification P & P 2017	Ligue Pays de la Loire	14 octobre	P & P Golf à déterminer...

CHAMPIONNAT LIGUE DIVISIONS 1, 2 ET 3

1 ^{ère} manche	ASGEN	11 mars	Nantes Erdre 44
2 ^{ème} manche	USAC	25 mars	Golf d'Angers St Jean des Mauvrets 49
3 ^{ème} manche	AGJSEP	13 mai	Cholet 49
4 ^{ème} manche	2F OPEN 49	02 septembre	Sablé Solesmes 72
5 ^{ème} manche	2F OPEN 85	07 octobre	St Jean de Monts 85

CHAMPIONNAT LIGUE DIVISION 4

1 ^{ère} manche	AS CHU Nantes	11 mars	Pornic 44
2 ^{ème} manche	USFEN 44	25 mars	La Domangère 85
3 ^{ème} manche	ASCEMA / CM Laval	13 mai	Laval 53
4 ^{ème} manche	ASCION	02 septembre	Ile d'Or 44/49
5 ^{ème} manche	ASCEMA	07 octobre	Baugé 49

CHAMPIONNAT LIGUE DIVISION 5 (CHOIS EN PRIORITE POUR DES GOLFS DU 44 OU 49)

1 ^{ère} manche	SOREGORS Sports	11 mars	Avrillé 49
2 ^{ème} manche	ATSCAF 44	25 mars	Carquefou 44
3 ^{ème} manche	CSAD 49	13 mai	Anjou Golf & CC - Champigné 49
4 ^{ème} manche	MMA Le Mans	02 septembre	Avrillé 49
5 ^{ème} manche	ASAA	07 octobre	Savenay 44

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL ZONE OUEST ET ZONE EST

	DATES	CD 44 - 85	CD 49 - 53 - 72
1 ^{ère} manche	11 / 03	L'Ile d'Or 44/49	Baugé 49
2 ^{ème} manche	25 / 03	Pornic 44	Anjou Golf & CC - Champigné 49
3 ^{ème} manche	13 / 05	Savenay 44	Saumur 49
4 ^{ème} manche	02 / 09	Carquefou 44	Laval 53
5 ^{ème} manche	07 / 10	Port Bourgenay 85	Le Mans 24 h. 72



Tableau des rencontres de 2017 pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Divisions

MANCHE	Division 1	Départ Trou 1	Division 2	Départ Trou 10	Division 3 POULE A	Départ Trou 1	Division 3 POULE B	Départ Trou 10
Manche 1 11 Mars 2017 Nantes Erdre Club organisateur ASGEN	<u>ASGEN</u> / 2F OPEN 49	09H00 09H10	ASCM Nantes / USAC	09H00 09H10	ASLAN / ASAA	10H00 10H10	SGTD Total / 2F OPEN 53	10H00 10H10
	ASPEIN / AGJSEP	09H20 09H30	AIRBUS Nantes / 2F OPEN 85	09H20 09H30	2F OPEN 49 / ATSCAF 44	10H20 10H30	ASMN / USFEN 44	10H20 10H30
	ATSCAF 44 / ALC 44	09H40 09H50	ASPTT / AS ALBA	09H40 09H50	AS CSAD / Airbus St Nazaire	10H40 10H50	ST Golf / SOREGOR Sports	10H40 10H50
Manche 2 25 Mars 2017 Golf d'Angers Club organisateur USAC	AGJSEP / ASGEN	09H00 09H10	<u>USAC</u> / ASPTT	09H00 09H10	ASLAN / 2F OPEN 49	10H00 10H10	SGTD Total / SOREGOR Sports	10H00 10H10
	ATSCAF 44 / ASPEIN	09H20 09H30	AIRBUS Nantes / ASCM Nantes	09H20 09H30	Airbus St Nazaire / ASAA	10H20 10H30	ST Golf / USFEN 44	10H20 10H30
	2F OPEN 49 / ALC 44	09H40 09H50	AS ALBA / 2F OPEN 85	09H40 09H50	ATSCAF 44 / AS CSAD	10H40 10H50	ASMN / 2F OPEN 53	10H40 10H50
Manche 3 13 Mai 2017 Cholet Club organisateur AGJSEP	ATSCAF 44 / <u>AGJSEP</u>	09H00 09H10	ASPTT / ASCM Nantes	09H00 09H10	Airbus St Nazaire / 2F OPEN 49	10H00 10H10	ASMN / SGTD Total	10H00 10H10
	2F OPEN 49 / ASPEIN	09H20 09H30	USAC / 2F OPEN 85	09H20 09H30	ASLAN / ATSCAF 44	10H20 10H30	USFEN 44 / SOREGOR Sports	10H20 10H30
	ALC 44 / ASGEN	09H40 09H50	AIRBUS Nantes / AS ALBA	09H40 09H50	ASAA / AS CSAD	10H40 10H50	ST Golf / 2F OPEN 53	10H40 10H50
Manche 4 02 Septembre 2017 Sablé - Solesmes Club organisateur 2F OPEN 49	<u>2F OPEN 49</u> / ATSCAF 44	09H00 09H10	ASCM Nantes / AS ALBA	09H00 09H10	AS CSAD / 2F OPEN 49	10H00 10H10	SGTD Total / USFEN 44	10H00 10H10
	ALC 44 / AGJSEP 44	09H20 09H30	USAC / AIRBUS Nantes	09H20 09H30	Airbus St Nazaire / ASLAN	10H20 10H30	ST Golf / ASMN	10H20 10H30
	ASGEN / ASPEIN	09H40 09H50	2F OPEN 85 / ASPTT	09H40 09H50	ATSCAF / ASAA	10H40 10H50	SOREGOR Sports / 2F OPEN 53	10H40 10H50
Manche 5 07 Octobre 2017 St Jean de Monts Club organisateur 2F OPEN 85	ASGEN / ATSCAF 44	09H00 09H10	ASCM Nantes / <u>2F OPEN 85</u>	09H00 09H10	2F OPEN 49 / ASAA	10H00 10H10	USFEN 44 / 2F OPEN 53	10H00 10H10
	2F OPEN 49 / AGJSEP	09H20 09H30	AIRBUS Nantes / ASPTT	09H20 09H30	ATSCAF 44 / Airbus St Nazaire	10H20 10H30	SGTD Total / ST Golf	10H20 10H30
	ASPEIN / ALC 44	09H40 09H50	USAC / AS ALBA	09H40 09H50	ASLAN / AS CSAD	10H40 10H50	ASMN / SOREGOR Sports	10H40 10H50



Tableau des rencontres 2017 pour les 4 poules de la 4^{ème} DIVISION

MANCHE	POULE A	Départ Trou 1	POULE B	Départ Trou 10	POULE C	Départ Trou 1	POULE D	Départ Trou 10
Manche 1 11 Mars 2017 Pornic <u>Club organisateur</u> AS CHU Nantes	AGJSEP 1 / ASC Indret	09H00 09H10	<u>AS CHU NANTES</u> / USFEN 44	09H00 09H10	CM Laval / 2F OPEN 53	10H00 10H10	COSTA / AIRBUS St Nazaire	10H00 10H10
	ASLAN / ASPTT	09H20 09H30	ASCION / ASGEN 2	09H20 09H30	2F OPEN 49 / AS LACTALIS	10H20 10H30	ESCAAM / ALC 44	10H20 10H30
	ASGEN 1 / ASCEMA	09H40 09H50	AGJSEP 2 / Caisse Epargne	09H40 09H50	USAC / 2F OPEN 85	10H40 10H50	AS CSAD / ASCAEN	10H40 10H50
Manche 2 25 Mars 2017 Les Fontenelles <u>Club organisateur</u> USFEN 44	ASCEMA / <u>ASLAN</u>	09H00 09H10	ASCION / <u>USFEN 44</u>	09H00 09H10	2F OPEN 53 / USAC	10H00 10H10	AIRBUS St Nazaire / AS CSAD	10H00 10H10
	AGJSEP 1 / ASPTT	09H20 09H30	AS CHU Nantes / AGJSEP 2	09H20 09H30	AS LACTALIS / CM Laval	10H20 10H30	ESCAAM / COSTA	10H20 10H30
	ASGEN 1 / ASC Indret	09H40 09H50	Caisse d'Epargne / ASGEN 2	09H40 09H50	2F OPEN 53 / 2F OPEN 49	10H40 10H50	ASCAEN / ALC 44	10H40 10H50
Manche 3 13 Mai 2017 Laval <u>Club organisateur</u> ASCEMA / CM Laval	ASC Indret / <u>ASCEMA</u>	09H00 09H10	AGJSEP 2 / ASCION	09H00 09H10	<u>CM Laval</u> / 2F OPEN 49	10H00 10H10	AS CSAD 44 / ESCAAM	10H00 10H10
	AGJSEP 1 / ASLAN	09H20 09H30	AS CHU Nantes / Caisse d'Epargne	09H20 09H30	2F OPEN 53 / 2F OPEN 85	10H20 10H30	AIRBUS St Nazaire / ASCAEN	10H20 10H30
	ASPTT / ASGEN 1	09H40 09H50	USFEN 44 / ASGEN 2	09H40 09H50	USAC / AS LACTALIS	10H40 10H50	COSTA / ALC 44	10H40 10H50
Manche 4 02 Septembre 2017 L'Île d'Or <u>Club organisateur</u> ASCION	ASC Indret / ASLAN	09H00 09H10	<u>ASCION</u> / AS CHU Nantes	09H00 09H10	2F OPEN 85 / CM Laval	10H00 10H10	ASCAEN / COSTA	10H00 10H10
	ASGEN 1 / AGJSEP 1	09H20 09H30	Caisse d'Epargne / USFEN 44	09H20 09H30	AS LACTALIS / 2F OPEN 53	10H20 10H30	ESCAAM / AIRBUS St Nazaire	10H20 10H30
	ASCEMA / ASPTT	09H40 09H50	ASGEN 2 / AGJSEP 2	09H40 09H50	2F OPEN 49 / USAC	10H40 10H50	ALC 44 / AS CSAD	10H40 10H50
Manche 5 07 Octobre 2017 Baugé - Pontigné <u>Club organisateur</u> ASCEMA	AGJSEP 1 / <u>ASCEMA</u>	09H00 09H10	USFEN 44 / AGJSEP 2	09H00 09H10	CM Laval / USAC	10H00 10H10	COSTA / AS CSAD	10H00 10H10
	ASLAN / ASGEN 1	09H20 09H30	Caisse d'Epargne / ASCION	09H20 09H30	2F OPEN 85 / AS LACTALIS	10H20 10H30	ASCAEN / ESCAAM	10H20 10H30
	ASC Indret / ASPTT	09H40 09H50	AS CHU Nantes / ASGEN 2	09H40 09H50	2F OPEN 53 / 2F OPEN 49	10H40 10H50	AIRBUS St Nazaire / ALC 44	10H40 10H50



Tableau des rencontres 2017 pour les 4 poules de la 5^{ème} DIVISION

MANCHE	POULE A	Départ Trou 1	POULE B	Départ Trou 10	POULE C	Départ Trou 1	POULE D	Départ Trou 10
Manche 1 11 Mars 2017 Avrillé Club organisateur SOREGOR Sports	ASAA / SOREGOR Sports	09H00 09H10	MMA Le Mans / ST Golf	09H00 09H10	ALC 44 / ASMN Nantes	10H00 10H10	PGA Police / BPA	10H00 10H10
	RACC / ASGEN	09H20 09H30	AS PMSA 53 / ASCM Nantes	09H20 09H30	AIRBUS Nantes / AS SYMBIOS	10H20 10H30	ASGVSN / 2F OPEN 49	10H20 10H30
	ATSCAF 44 / AS CSAD	09H40 09H50	2F OPEN 53/ 2F OPEN 85	09H40 09H50	ASPEIN / SGTD Total	10H40 10H50	ASPTT / USFEN 44	10H40 10H50
Manche 2 25 Mars 2017 Carquefou Club organisateur ATSCAF 44	ASAA / ATSCAF 44	09H00 09H10	AS PMSA 53 / 2F OPEN 53	09H00 09H10	AIRBUS Nantes / ASPEIN	10H00 10H10	BPA / ASGVSN	10H00 10H10
	ASGEN / SOREGOR Sports	09H20 09H30	MMA Le Mans / ASCM Nantes	09H20 09H30	ALC 44 / AS SYMBIOS	10H20 10H30	USFEN 44 / PGA Police	10H20 10H30
	AS CSAD / RACC	09H40 09H50	2F OPEN 85 / ST Golf	09H40 09H50	SGTD Total / ASMN Nantes	10H40 10H50	2F OPEN 49 / ASPTT	10H40 10H50
Manche 3 13 Mai 2017 Anjou Golf Champigné Club organisateur AS CSAD Angers	ASAA / AS CSAD	09H00 09H10	2F OPEN 53 / MMA Le Mans	09H00 09H10	ASPEIN / ALC 44	10H00 10H10	ASGVSN / USFEN 44	10H00 10H10
	ATSCAF 44 / ASGEN	09H20 09H30	AS PMSA 53 / 2F OPEN 85	09H20 09H30	AIRBUS Nantes / SGTD Total	10H20 10H30	BPA / 2F OPEN 49	10H20 10H30
	SOREGOR Sports / RACC	09H40 09H50	ASCM Nantes / ST Golf	09H40 09H50	AS SYMBIOS / ASMN Nantes	10H40 10H50	PGA Police / ASPTT	10H40 10H50
Manche 4 02 Septembre 2017 Avrillé Club organisateur MMA Le Mans	AS CSAD / SOREGOR Sports	09H00 09H10	MMA Le Mans / AS PMSA 53	09H00 09H10	SGTD Total / AS SYMBIOS	10H00 10H10	2F OPEN 49 / PGA Police	10H00 10H10
	ASGEN / ASAA	09H20 09H30	2F OPEN 85 / ASCM Nantes	09H20 09H30	ALC 44 / AIRBUS Nantes	10H20 10H30	USFEN 44 / BPA	10H20 10H30
	RACC / ATSCAF 44	09H40 09H50	ST Golf / 2F OPEN 53	09H40 09H50	ASMN Nantes / ASPEIN	10H40 10H50	ASPTT / ASGVSN	10H40 10H50
Manche 5 07 Octobre 2017 Savenay Club organisateur ASAA	ASAA / RACC	09H00 09H10	ASCM Nantes / 2F OPEN 53	09H00 09H10	AS SYMBIOS / ASPEIN	10H00 10H10	PGA Police / ASGVSN	10H00 10H10
	AS CSAD / ASGEN	09H20 09H30	2F OPEN 85 / MMA Le Mans	09H20 09H30	SGTD Total / ALC 44	10H20 10H30	2F OPEN 49 / USFEN 44	10H20 10H30
	SOREGOR Sports / ATSCAF 44	09H40 09H50	AS PMSA 53 / ST Golf	09H40 09H50	AIRBUS Nantes / ASMN Nantes	10H40 10H50	ASPTT / BPA	10H40 10H50



LE GOLF NATIONAL
FRANCE 2018

ffgolf[®] entreprises

Vadémécum de la Ligue des Pays de la Loire

Edition Février 2017

